

VOIRIE

Voirie

La communauté de communes de Lagor a fait établir un diagnostic de l'ensemble de la voirie par un organisme spécialisé. Elle disposera à partir de la fin du mois de janvier d'un fichier informatisé qui en fonction de l'état constaté (toutes les voies ont été filmées!) permettra de définir l'ordre de priorité des travaux à effectuer.

Le Président de la commission voirie et le responsable de la voirie de la CC Lacq sont venus constater de visu début décembre l'état des chemins qui méritent selon nous d'être traités en priorité.

Nous devrions connaître début février les propositions de travaux que prendra en charge la CC Lacq.

Etat civil

2010

Naissances: 0

Mariages : 0

Décès: 2

Nous aurons une pensée pour Marie Francine-Habas et Georgette Matheu qui nous ont quittés récemment. Nous n'oublierons pas que Georgette a assuré bénévolement avec Léontine Plaà, pendant de nombreuses années, le renouvellement et l'entretien des parterres de la place du village et des abords de l'école.



La danse de la langue des secrets

Le mot du comité des fêtes

L'équipe du comité des fêtes de CASTETNER est heureuse de vous présenter tous ses bons vœux de bonheur prospérité mais surtout santé pour 2012.

Une pensée particulière pour Georgette Matheu, qui nous a récemment quittés, elle qui aimait tant participer à toutes les animations du village. 2011 s'est soldée par 4 thématiques festives que toute l'équipe du comité des fêtes ont voulu conviviales, ludiques et à la portée de toutes et tous:

- le vide grenier du 28 Mars
- les fêtes du village en Septembre dernier pour laquelle nous déplorons l'annulation de la soirée du samedi, faute de participants, animation qui restera la seule "fausse note" de la partition 2011, et pour laquelle nous en avons tiré les enseignements pour l'avenir

- l'iroulade du Samedi 19 novembre
- le repas du Téléthon du 4 décembre dernier qui s'est passé dans un grand esprit d'amitié et de partage au profit d'une juste et d'une noble cause.

Nous espérons que le programme 2012 que va concocter le comité des fêtes trouvera un écho encore plus favorable pour partager de bons moments en toute simplicité.

C'est afin d'oublier un tant soit peu les contingences et difficultés de la vie quotidienne que le comité des fêtes vous invite à participer aux animations du village.

Le président: Frédéric Pons

Travaux de la salle des fêtes

La salle des fêtes

Le dossier contenant l'avant projet et une estimation du montant des travaux a été déposé auprès des services du Conseil Général et de la Préfecture au mois de mai 2011 pour demander des subventions. Les travaux sont estimés à environ 130 000€.

Notre projet n'a pas été retenu au titre des subventions 2011. Nous ne pouvons pas poursuivre l'instruction du projet tant que nous n'aurons pas la notification du subventionnement car autrement nous serions obligés de le financer sur nos fonds propres. Les dossiers seront à nouveau

examinés cette année. Si nous obtenons les subventions les travaux devraient commencer à l'automne 2012.

Dans l'attente, compte tenu de la vétusté des appareils installés dans l'office, le conseil municipal a chargé la commission de la salle des fêtes d'étudier la possibilité de faire l'acquisition d'une chambre froide et d'un appareil permettant de réchauffer et maintenir en température les plats préparés. Le prochain conseil municipal étudiera les propositions. Ces appareils seront aussi utilisables dans les locaux rénovés.

Réfection de l'ancienne école

Réfection de l'ancienne école

Olivier Chevalley, architecte à Orthez, va finaliser dans les prochains jours le projet de création de deux appartements de type F3 ce qui nous permettra de déposer les dossiers de demande de subventions.

Ces dossiers seront instruits en liaison avec le service urbanisme de la Communauté de Communes de Lacq.

Si les subventions sont accordées rapidement, les travaux pourraient débuter en septembre.

Le bureau d'études chargé de veiller à la sécurité du chantier a refusé que le locataire reste dans les locaux pendant la durée des travaux.

Nous avons informé le locataire de cette décision et avons donc résilié le bail de location au 15 août 2012.

Le locataire a accepté que les services sociaux se chargent de la recherche d'un logement correspondant à ses desideratas.

Aménagement des locaux de la mairie

La mairie

La mairie a été transférée dans le logement communal inoccupé situé au dessus du quillier. L'accueil des personnes à mobilité réduite se fait dans l'ancienne mairie au rez-de-chaussée. Un interphone leur permet de signaler leur présence à la secrétaire de mairie.

Cette solution permet d'améliorer les conditions d'accueil des administrés et de travail de la secrétaire de mairie et des élus.

Le coût de ce transfert a été d'environ 3 000€ (transfert de la ligne internet, installation de l'interphone, achat de mobilier de bureau, d'armoires de rangement...).

L'église

Réfection du tabernacle : Les services des Bâtiments de France sont dans l'attente d'un troisième devis, les deux premiers leur paraissant nettement surévalués!